

la volonté d'investir la confiance et les efforts acharnés que nécessite la mise au point de solutions justes et durables dans la région. Le soutien des Nations Unies et de la communauté internationale sont également des éléments essentiels dans la recherche de la paix, de la dignité humaine et éventuellement de la prospérité.

Le Canada estime que les remous et l'agitation qui secouent actuellement l'Amérique centrale sont attribuables en premier lieu, à des injustices économiques et sociales chroniques, auxquelles vient s'ajouter une frustration profonde découlant du fait qu'il n'a pas été possible de mettre en œuvre les réformes économiques et sociales nécessaires à la satisfaction des aspirations, même les plus élémentaires, des populations. Nous n'ignorons pas que l'ingérence étrangère et la tendance à situer les problèmes dans un contexte Est-Ouest ont exacerbé et aggravé une situation qui était déjà complexe. À la lumière de cette perception, le gouvernement canadien, faisant écho aux préoccupations croissantes que les Canadiens manifestent depuis quelques années, en plus de soutenir fermement le processus de Contadora, mis l'accent sur l'assistance bilatérale au développement. C'est ainsi qu'en 1981, nous avons annoncé le triplement de notre aide à l'Amérique centrale. Depuis cette date, la politique du Canada à l'égard de l'Amérique centrale a évolué et a été affinée en tenant compte à la fois de nos préoccupations humanitaires et des réalités géopolitiques de la région. Il me faut insister sur le fait que le Canada ne se fonde pas sur des critères politiques pour accorder ou interrompre son assistance au développement de l'Amérique centrale dans le but de récompenser ou de pénaliser des gouvernements. En effet, une telle politique irait à l'encontre de notre politique fondamentale, dont le but est de promouvoir le développement économique et social de citoyens défavorisés de sorte que ces citoyens, et leurs enfants, puissent bénéficier d'une meilleure qualité de vie. Malheureusement, toutefois, il est arrivé que la situation à l'intérieur de certains pays nous amène à suspendre des programmes d'assistance bilatérale, ce qui s'est effectivement produit dans quelques cas. Nous nous réjouissons, en revanche, de ce qu'il nous ait été possible, au moins dans un cas, de rétablir notre programme d'aide au développement en raison d'une évolution positive. Le Canada continue d'avoir la conviction que le respect de la dignité de l'être humain et des droits fondamentaux de l'homme dans chacun des pays de l'Amérique centrale constitue un élément essentiel en vue de la restauration de la paix et de la stabilité dans la région. Un tel respect reste une préoccupation primordiale du Canada et une question à laquelle les Canadiens attachent une importance viscérale.

En bref, les préoccupations que nous avons en ce qui concerne l'Amérique centrale sont, dans une large mesure, les mêmes que celles qui animent les pays du Groupe de Contadora eux-mêmes. Malgré d'honorables exceptions, nous sommes affligés par le mépris des droits fondamentaux de l'homme. Nous sommes troublés par la pauvreté, par la baisse de la qualité de la vie, par le fait que deux millions de personnes, soit environ le dixième de la population de l'ensemble de la région de l'Amérique centrale, ont été déplacées, et par l'ingérence militaire étrangère. Nous exprimons l'ardent espoir que toutes les parties prenantes aux conflits de l'Amérique centrale s'abstiendront d'accroître le niveau déjà alarmant de militarisation de la région. Dans un contexte plus large, il nous faut faire état des graves problèmes socio-économiques que la situation actuelle occasionne à Belize, pays auquel nous unissons les liens du Commonwealth. Cette petite nation n'est partie à aucun conflit mais elle abrite des milliers de réfugiés venant des États qui sont le théâtre de ces conflits. Notre politique à l'égard de la région reflète à la fois notre compassion pour ceux qui souffrent et notre recherche de relations de bon voisinage dans l'hémisphère occidental.